

Assainissement

Hydrologie

Hydrogéologie



S2e

Sciences
de l'**e**au et
de l'**e**nvironnement

Nos compétences

ÉTUDES ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

- Études de faisabilité d'un assainissement non-collectif < ou > 20 EH sur les lotissements (au stade du permis d'aménager)
- Études à la parcelle avec dimensionnements de filières ANC
- Diagnostics et expertises

Définir le meilleur système de traitement des eaux usées en fonction des spécificités du terrain et du projet

ÉTUDES HYDROLOGIQUES

- Études de gestion des eaux pluviales : dimensionnement d'ouvrages de rétention et d'infiltration
- Études de perméabilité des sols
- Calculs des débits pluviaux, calculs des débits de fuite
- Études de délimitation de zones humides

Proposer des solutions adéquates pour la gestion des eaux pluviales

Évaluer l'impact des eaux souterraines sur le projet d'aménagement

ÉTUDES HYDROGÉOLOGIQUES

- Traçages hydrogéologiques des eaux souterraines et/ou superficielles
- Études pour la définition des niveaux des plus hautes-eaux (NPHE)
- Poses de piézomètres
- Suivis de niveaux de nappes d'eaux souterraines
- Estimations du débit d'exhaure

Évaluer la faisabilité d'un projet en fonction des caractéristiques du sol

INVESTIGATIONS, MESURES, ESSAIS

- Essais de perméabilité des sols (charge variable, charge constante, débit constant)
- Sondages de reconnaissance à la pelle mécanique ou à la tarière
- Prélèvements d'échantillons de sol/ eau pour analyse
- Analyses de paramètres physico-chimiques sur les sols et les eaux (effectuées par un laboratoire agréé COFRAC)

Identification des besoins

Prévention des risques

Conseils personnalisés

Analyse des enjeux

Évaluer la présence de pollution en phase d'étude

Savoir répondre aux exigences réglementaires indispensables aux projets d'aménagement (Loi sur l'eau/Code de l'environnement)

DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

- Dossiers de déclaration pour la gestion des eaux pluviales dans le cadre de projets d'aménagements de plus d'1 ha, rubrique 2.1.5.0 (lotissements, résidences)
- Dossiers de déclaration de forage, d'essai de pompage (rubrique 1.1.1.0), prélèvement d'eau (rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0)
- Dossiers d'incidence pour les projets de STEP (études conformes à l'Arrêté du 21 juillet 2015)
- Dossiers relatifs à la mise en protection de captage d'eau potable (dossiers de saisine de l'hydrogéologue agréé, dossiers d'enquête publique)
- Dossiers d'examen au « cas par cas » préalable à l'évaluation environnementale des projets (étude d'impact)

ÉTUDES ET DIAGNOSTICS POLLUTION

- Pré-diagnostics et diagnostics pollution des sols
- Évaluation des risques de pollution des eaux souterraines
- Suivis qualitatifs de nappes d'eaux souterraines, suivis environnementaux (STEP, carrière alluvionnaire, centre d'enfouissement)

S2E

particuliers

constructeurs

aménageurs
lotisseurs

promoteurs

architectes

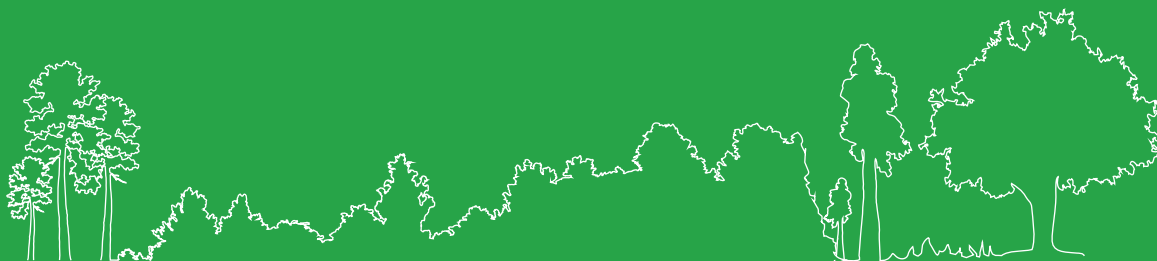
bureaux
d'études vrd

géomètres

entreprises
de travaux

collectivités

associations



S2e

est un bureau d'études et d'ingénierie
spécialisé dans le domaine
de l'environnement,
de l'hydrologie
et de l'hydrogéologie.

De l'analyse préliminaire à l'étude de conception
nous accompagnons les acteurs privés et publics
dans la réalisation de leurs projets avec leurs équipes
(vrd, architectes, etc.).

Nos ingénieurs et techniciens spécialisés apportent
leur expertise complète au service de projets respectueux
de la réglementation nationale et européenne.

S2e est le département eau et environnement
de **GÉOTECHNIQUE SAS**, acteur de référence
sur le marché depuis plus de 20 ans.
Cette synergie facilite la mutualisation
des missions et des moyens
sur un même projet.



Retrouvez toutes nos agences
www.geotechnique-s2e.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

contact@geotechnique-s2e.com

0 805 690 989